



Appel pour Soumission de Candidature à la Bourse de Recherche pour Crédit Pour les étudiants de Doctorat (PhD) et de Master de 2^{ème} Cohorte 2025/2026

La date de clôture de Soumission des candidatures est le 15 Novembre 2025 à minuit du temps d'Afrique de l'Est (GMT+3)

1.0 A propos du Projet INTERACT-Africa

La Mobilité dans les technologies d'innovations vertes pour la réduction des effets du Changement climatique et la Bio économie durable (INTERACT-Africa) est un projet de mobilité Académique Intra Africaine financé par l'Union Européenne (UE). Le projet est exécuté par 5 Universités Africaines dénommées : *Moi University (Kenya)*, *Mbarara University of Science and Technology (Ouganda)*, *Sokoine University of Agriculture (Tanzanie)*, *Addis Ababa University (Ethiopie)* et *l'Institut Facultaire Des Sciences Agronomiques De Yangambi (Republique Démocratique du Congo)*, ainsi que Mendelova Univerzita V Brne (MENDELU) (République Tchèque) qui est le partenaire technique Européen. Le projet se focalise sur la Chimie, la Biologie et la Technologie de l'Information avec l'accent sur la conversion des déchets organiques en produits bio pour une économie sociale, inclusive transitoire et environnementale.

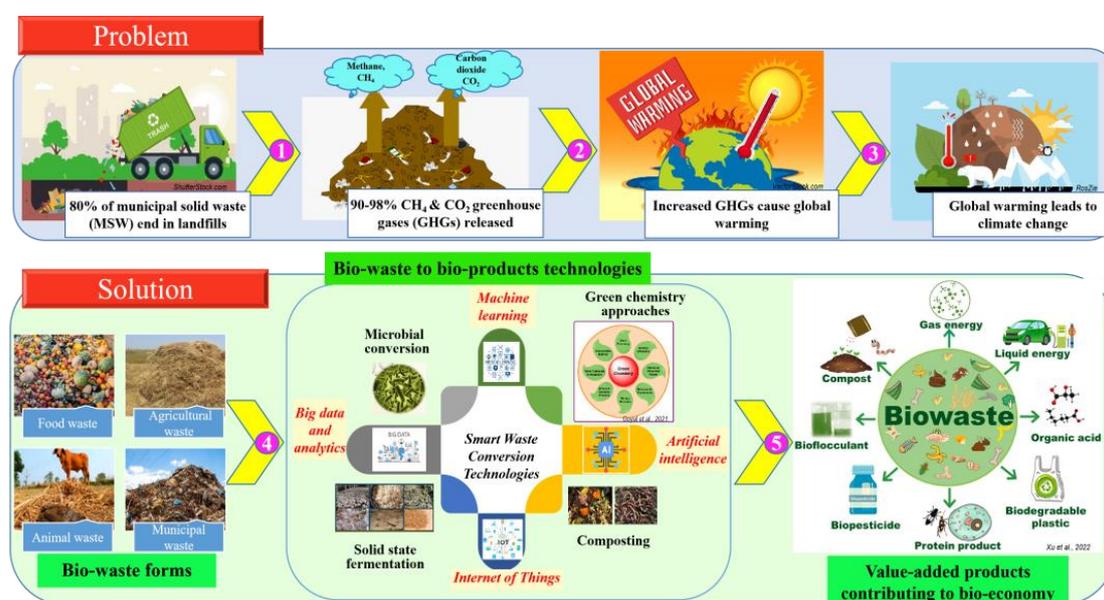


Figure 1: INTERACT-Africa project concept: Waste-to-Bioproducs for climate change mitigation and sustainable bio-economy

A travers la formation des étudiants et la mobilité des staffs et des formateurs, INTERACT-Africa attend contribuer à :

- 1- Promouvoir les opportunités de la formation inclusive par le renforcement de la capacité des Institutions des Hautes Etudes (IHE) en se focalisant sur la formation et l'éducation dans la Chimie Verte, la Biologie et les Technologies de l'Information avec le but de développer les compétences capables d'appliquer les pratiques durables.
- 2- Encourager l'entrepreneuriat et soutenir la création d'entreprises de technologies vertes en Afrique en fournissant du mentorat, un accès au financement et un soutien technique aux entrepreneurs et aux débutants travaillant dans le domaine de la chimie verte, de la biologie et des technologies de l'information.
- 3- Faciliter le réseautage et le partage des connaissances entre les entreprises afin de promouvoir l'innovation et la croissance économique durable grâce à des stages, des programmes d'éducation coopérative et des possibilités d'apprentissage pratique.

2.0 Nombre des Bourses et la période d'étude

INTERACT-Africa offre sept (07) bourses d'études supérieures pour la mobilité de recherche de crédits à l'Institut Facultaire Des Sciences Agronomiques De Yangambi (IFA-Yangambi) : une (01) bourse pour le Doctorat (PhD) et six (06) bourses pour les programmes de Master (Maîtrise/MSc).

- Pour les doctorants, la durée maximale d'une bourse est de 10 mois.
- Pour les étudiants en MSc, la durée maximale d'une bourse est de 06 mois.

Les bourses seront offertes aux étudiants régionaux sur une base compétitive. Les femmes, les groupes défavorisés et marginalisés et les candidats ayant des besoins spéciaux sont encouragés à postuler.

3.0 Programme de Bourse et Institution Hôte

Les détails des programmes de mobilité et leur durée sont résumés dans le tableau récapitulatif des programmes ci-dessous

Pays Hôte	Institution d'accueil	Nom de Programme	Domaines d'étude clés pour les Candidat(e)s	Durée du Programme
RDC	Institut Facultaire Des Sciences Agronomiques (IFA) De Yangambi (IFA-Yangambi)	PhD en Biologie	Virologie, mycologie, Bacteriologie (Plantes, animaux do Identification et/ou diversité), Diversité génétique des Plant (Moléculaire en utilisant marquer Microsatellites/ SSR,...)	10 mois
RDC	Institut Facultaire Des Sciences Agronomiques (IFA) De Yangambi (IFA-Yangambi)	Masters of Science in Biology and Chemistry	Virologie, mycologie, Bacteriologie (Plantes, animaux do. Identification et/ou diversité), Diversité génétique des Plantes (moléculaire en utilisant marquer Microsatellites/ SSR,...), Chimie Analytique,	06 mois

P.S. L'université d'accueil se réserve le droit de changer et/ou de modifier la zone d'étude en fonction des lacunes dans la littérature.

4.0 Critères d'éligibilité à la bourse

Pour l'admission au programme de recherche de crédits du master ou du doctorat INTERACT-Africa :

- Les candidats qui postulent pour le programme de recherche de crédits MSc doivent être inscrits à un programme de maîtrise d'une université accréditée et qualifiée en Afrique, et détenir une licence dans les domaines de la chimie et de la biologie ou des domaines connexes pour les sciences des cultures, les sciences animales, entre autres.
- Les candidats qui postulent pour un programme de recherche de crédits doctorales (PhD) doivent être inscrits à un programme de doctorat dans le domaine de la biologie ou dans un domaine connexe pour les sciences des cultures et des animaux d'une université accréditée et qualifiée en Afrique, et être titulaire d'un diplôme de Master dans un domaine pertinent pour le domaine des études doctorales dans l'université respective.
- Preuve que le candidat est de nationalité africaine, et réside en Afrique au moment de la demande de bourse. Une copie d'un passeport valide (ou d'une carte d'identité nationale) montrant une photographie, la date de naissance et le pays de citoyenneté.
- Les candidats doit déclarer ne pas avoir déjà bénéficié d'une précédente bourse étudiante dans le cadre des projets sélectionnés dans le cadre du Dispositif de Mobilité Académique Intra-Africaine 2022-2027.
- Les relevés de cotes complets détaillant toutes les qualifications de l'enseignement supérieur, y compris les relevés de notes à ce jour pour tous les cours actuellement étudiés, avec des traductions certifiées conformes si elles ne sont pas en français. Si des relevés de notes sont manquants ou ne comprennent pas toutes les pages, la demande sera considérée comme non admissible.
- Lettre de motivation reflétant des technologies innovantes dans l'atténuation du changement climatique et la bioéconomie viable.
- Lettre de recommandation et/ou lettre de référence (une) au format PDF. D'un conseiller académique ou d'un professeur/enseignant.
- Le candidat doit être prêt à étudier non pas dans son pays de citoyenneté mais dans le pays éligible (RDC)
- Preuve des besoins spéciaux
- Les candidats peuvent avoir une connaissance du français de niveau B. Toutefois la connaissance de la langue française n'est pas un critère de sélection. Etant donné que le candidat (e) vient à l'IFA Yangambi essentiellement pour la recherche.
- Les candidatures seront considérées comme inéligibles si une des pièces justificatives requises n'est pas incluse à la date de clôture.

REMARQUE : Les candidats ne sont pas autorisés à postuler à plus d'un programme de mobilité

5.0 Financement apporté par l'Union européenne à travers l'Intra-Afrique pour les boursiers

- Les coûts de recherche pour la durée de l'étude.
- Couverture d'assurance santé et accident complète
- Allocation mensuelle de 1 230 euros par mois pour le candidat au doctorat et 890 euros par mois pour le master.

- a. Les doctorants recevront une allocation mensuelle de 1 230 euros. Cela inclut également (1) les frais de voyage vers et depuis l'établissement d'accueil (IFA-Yangambi), (2) les coûts de visa, (3) les coûts du permis étudiant, (4) les coûts d'hébergement et (5) l'indemnité de l'installation.
- b. Les étudiants en maîtrise recevront une allocation mensuelle de 890 euros. Cela inclut également (1) les frais de voyage vers et depuis l'établissement d'accueil (IFA-Yangambi), (2) les coûts de visa, (3) les coûts du permis étudiant, (4) les coûts d'hébergement et (5) l'indemnité de l'installation.

6.0 Soutien à l'Inclusivité

- Le projet de mobilité intra-africaine financé par l'UE encourage la participation des personnes ayant moins d'opportunités, telles que les participants ayant des besoins spéciaux.
- Une personne ayant des besoins spéciaux est un participant potentiel dont l'état physique, mental ou de santé personnel, s'il ne reçoit pas un soutien financier supplémentaire, empêcherait sa participation à l'activité de mobilité. Cela inclut les participants ayant une mobilité physique, des déficiences auditives, visuelles et d'apprentissage / intellectuelles, des difficultés psychiatriques et psychologiques, ainsi que ceux diagnostiqués avec des handicaps ou des conditions chroniques qui pourraient avoir un impact négatif sur leurs études ou travaux.
- Le soutien financier supplémentaire couvre les coûts tels que ceux liés à l'acquisition d'articles ou de services spéciaux (p. ex., assistance par des tiers, adaptation du milieu de travail, frais supplémentaires de déplacement/transport) nécessaires pour surmonter les obstacles à l'apprentissage/au travail résultant d'un handicap.

7.0 Bénéficiaires cibles

Les bénéficiaires de la bourse sont classés en deux groupes cibles (TGs).

- a. TG-I inclut les étudiants inscrits/admis dans l'une des universités africaines incluses dans le partenariat du projet INTERACT-Africa, c'est-à-dire l'Université Moi (Kenya), l'Université des sciences et technologies de Mbarara (Ouganda), l'Université d'agriculture de Sokoine (Tanzanie), l'Université d'Addis-Abeba (Éthiopie) et Institut Facultaire Des Sciences Agronomiques De Yangambi (République démocratique du Congo).
- b. TG-II inclut les étudiants inscrits/admis dans l'une des universités établies en Afrique MAIS non inclus dans le partenariat, la priorité étant donnée aux étudiants venant de pays touchés par un conflit et défavorisés, y compris **la Côte d'Ivoire, le Soudan, la Somalie, le Mozambique et l'Algérie**.
- c. Les deux candidats TG-I et TG-II sont éligibles pour demander la mobilité de recherche de crédit.
- d. Les candidates sont fortement encouragées à postuler.
- e. Les candidats ayant des besoins spéciaux sont fortement encouragés à postuler.

8.0 Langue d'enseignement

La langue d'enseignement est le français.

9.0 Sélection pour l'attribution de la bourse de recherche de crédit

La sélection des candidats sera effectuée par un comité de sélection de projet INTERACT-Afrique désigné. Ce comité évaluera l'éligibilité des candidats TG-I et TG-II en fonction des critères de sélection d'INTERACT-Africa qui incluent le profil académique, le parcours professionnel et la motivation de l'étudiant. Les critères de sélection d'INTERACT-Africa garantissent un accès et une inclusion équitables, et donnera l'opportunité aux participants de tous les horizons. Les candidates, les candidats handicapés (ayant des besoins spéciaux) et les candidats issus de milieux défavorisés sont fortement encouragés à postuler.

10.0 Comment postuler à la bourse

Les candidats éligibles intéressés par ces bourses sont invités à remplir le formulaire de candidature en ligne en utilisant le lien <https://forms.gle/iRymXSg3PZVeXTxf7>. Pour plus d'informations, visitez <https://interactafrica.mu.ac.ke/>.

La demande doit être accompagnée des documents justificatifs suivants :

- i. Preuves académiques complètes (signées et tamponnées par l'université d'origine), y compris les relevés de notes de première année à la maîtrise (MSc) (pour les candidats à la maîtrise) ; et les relevés de notes de première année ou de première et deuxième années de doctorat, le cas échéant (pour les candidats au doctorat/PhD)
- ii. Copie de la page des données du passeport ou de la carte d'identité nationale
- iii. Curriculum Vitae détaillé

- iv. Preuve d'inscription à un cours de deuxième année de maîtrise (ou preuve d'admissibilité à l'inscription) de l'établissement d'origine (pour le candidat à la maîtrise)
- v. Preuve d'inscription à un cours de doctorat de deuxième ou troisième année (ou preuve d'admissibilité à l'inscription) de l'établissement d'origine (pour les candidats au doctorat)
- vi. Une lettre de soutien des EES à domicile (d'une autorité de l'université, du vice-recteur ou doyen ou vice-doyen ou chef de département/école)
- vii. Plan de travail détaillé signé par le superviseur de recherche à l'université d'attache
- viii. Déclaration de motivation pour postuler à une bourse INTERACT-Afrique
- ix. Deux lettres de recommandation. L'une doit émaner du directeur de recherche, indiquant ce que le chercheur fera (réalisera) pendant la période de mobilité
- x. Certificat de compétences linguistiques en français si nécessaire
- xi. Preuve de vulnérabilité socio-économique et/ou de handicap attestée par une autorité de l'établissement d'enseignement supérieur à domicile pour les personnes vulnérables et/ou handicapées. La lettre doit avoir l'en-tête de la lettre HEI et l'email et le contact de la personne signataire.

Tous les documents à l'appui de la demande doivent être téléchargés au format PDF dans le système de demande.

LES CANDIDATURES INCOMPLÈTES NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

UNE FOIS PRÉSENTÉE, LES APPLICATIONS NE PEUVENT PAS ÊTRE MODIFIÉES OU RETIRÉES.

- Une fois qu'une demande a été soumise, un e-mail sera envoyé à l'adresse e-mail des candidats (fournie dans le formulaire de demande de bourse) pour confirmer que la demande a été téléchargée correctement.
- Pour plus d'informations, visitez le site :<https://interactafrica.mu.ac.ke/>

11.0 Procédure d'appel (de réclamation)

Les candidats non retenus qui n'acceptent pas le résultat de la sélection peuvent décider d'introduire un recours. Le but de l'appel est de vérifier que la procédure a été appliquée correctement et conformément aux critères de sélection des bourses communiqués au candidat et qu'aucune erreur n'a été commise lors du traitement de la candidature.

Les informations sur la procédure d'appel sont fournies dans le Guide d'appel des candidats aux bourses INTERACT-Africa (<https://tinyurl.com/35a7jpbe>). Le formulaire d'appel pour les bourses INTERACT-Africa (<https://tinyurl.com/35a7jpbe>) doit être rempli et envoyé au bureau de coordination du projet à interact-africa2023@mu.ac.ke.

12.0 Attentes du chercheur

Une fois attribué une bourse de recherche de crédits INTERACT-Africa, le boursier doit être censé : a) Signer une convention d'apprentissage dans l'établissement d'accueil b) Suivre un cours/programme prescrit dans l'établissement d'accueil c) Être disponible pendant toute la durée du cours d) Participer à des activités culturelles et sociales organisées dans l'établissement d'accueil e) Préparer et soumettre des rapports d'avancement au coordinateur de projet et à l'université hôte.

13.0 Date limite de réception de candidature

Les candidatures sont reçues du 1^{er} Octobre 2025. La date limite pour postuler est le 15 **Novembre 2025 avant minuit EAT (GMT+3)**. La sélection des candidats va du 16 au 23 Novembre 2025 et la Publication des résultats le 24 Novembre 2025. Les réclamations se feront du 25 au 28 Novembre 2025 et la Publication des recours le 21 Novembre 2025. Les programmes de mobilité académique devraient commencer en Décembre 2025/Janvier 2026.

Les candidatures tardives et incomplètes ne seront PAS prises en compte. Seuls les candidats retenus seront contactés.

14.0 Déclaration de protection des données

Veuillez noter que l'Agence Exécutive Européenne pour l'Education et la Culture (EACEA), dans le cadre de la gestion du programme de mobilité académique intra-africaine, collecte et traite les données personnelles de certains des candidats. En particulier, certaines données des boursiers sont partagées avec l'Agence par le biais de l'outil de mobilité sur le portail EU Funding and Tenders et traitées conformément à la déclaration de confidentialité ([privacy statement](#)).

15.0 Contacts pour des demandes supplémentaires

Pour toute autre clarification ou orientation requise, veuillez contacter les personnes suivantes.

⇒ Prof. Benjamin Dowiya, (IFA- Yangambi, République démocratique du Congo (RDC), b.nzaweledowiya@gmail.com, bn.dowiya@gmail.com, C.T. Jean Claude Bulonza mulimbanyajclaude@gmail.com, Prof. Augustin Paluku panapasteur2000@gmail.com

16.0 Webinaire de briefing sur les bourses d'études

Le Consortium organisera un webinaire le 14 octobre 2025. Veuillez rejoindre en utilisant le lien ci-dessous pour un briefing sur les exigences et le processus de candidature.

Quand : 14 octobre 2025 2PM EAT

Inscrivez-vous à l'avance pour cette réunion :

<https://iu.zoom.us/meeting/register/HYnf2LF9Op23v-58t3SXsw>